

Ti Ar Bed – La maison du monde

**DISPOSITIF D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA) ET DES JEUNES MAJEURS
PRECEDEMMENT MNA CONFIES A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
D'ILLE-ET-VILAINE**

RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER 2019

Mars 2020

SOMMAIRE

I. LA CARTE IDENTITE DE L'ASFAD	3
II. L'ORGANISATION DE TI AR BED	4
1. La carte d'identité de Ti ar bed	4
2. Le tableau du personnel.....	4
III. INTRODUCTION	5
IV. L'ACTIVITÉ 2019.....	7
1. La localisation des hébergements	7
2. Les partenaires orienteurs	8
3. Les admissions	8
4. Les situations suivies en 2019	8
5. La typologie des personnes accueillies	9
6. Les incidents	11
7. Le bénévolat	11
V. LE BUDGET	12
IV- CONCLUSION	14

I. LA CARTE IDENTITE DE L'ASFAD

Adresse Siège	146 D rue de Lorient CS 64418 35044 Rennes Cedex siege@asfad.fr
Téléphone	02 99 59 60 01
Organisme Gestionnaire	Association Asfad
N°FINESS	350006854
Code APE	8790 B
N°SIRET	327436531 00013
Président	Marie-Anne Chapdelaine
Directeur Général	Jean-Luc Boisard jl.boisard@asfad.fr

Organisation des activités par Pôles



II. L'ORGANISATION DE TI AR BED

1. La carte d'identité de Ti ar bed

Dénomination	Ti ar bed
Adresse	146 D rue de Lorient – CS64418 35044 Rennes CEDEX
Téléphone	02 99 84 60 60
Organisme gestionnaire	Association Asfad
N°FINES	350013017
Catégorie de l'établissement	Dispositif d'hébergement et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés et des jeunes majeurs précédemment MNA.
Code APE	8790 B
N°SIRET	32743653100013
Date d'ouverture	1 ^{er} octobre 2018
Capacité totale agréée	30 places

2. Le tableau du personnel

	Personnel
Direction	Annyvonne ROGUE
Coordinateur d'équipe	Jérôme TRÉMORIN
Educatrice spécialisée	Mélanie ANDRÉ
Educatrice spécialisée	Sarah GABILLARD
TISF	Morgane SAUVÉE
Agent de Maintenance	Kévin GUILLAUME

III. INTRODUCTION

L'Asfad enrichit et diversifie ses actions, prenant en compte les évolutions sociales d'une part, les croissances de la précarité, de l'errance et de l'urgence par exemple et les modifications du cadre législatif d'autre part, notamment dans les domaines de la parentalité, de l'égalité femmes-hommes, de l'insertion professionnelle et de l'exercice de la citoyenneté des personnes accueillies et accompagnées.

« Notre projet associatif a vocation à réaffirmer l'absolue nécessité de soutenir tous les éléments qui contribuent à l'inclusion sociale, facteur indissociable de la sécurité individuelle et collective, du bien vivre ensemble et plus généralement de la dignité humaine. »

L'Asfad est active et actrice sur le territoire brétilien. Elle recherche et s'engage pour répondre à l'apparition de nouveaux besoins sur le territoire. Dans ce cadre-là, en 2018, l'Asfad a répondu à un appel à projet du Conseil Départemental pour l'ouverture d'un établissement en direction des jeunes mineurs ou majeurs non accompagnés.

C'est ainsi qu'un arrêté en date du 10 septembre 2018 du Département d'Ille-et-Vilaine a acté la création au 1^{er} octobre 2018 d'un nouvel établissement dont l'Asfad est gestionnaire.

Ti ar Bed a vu le jour en octobre 2018. Cet établissement est habilité pour recevoir 30 jeunes dits mineurs non accompagnés ou anciennement mineurs et sous contrat jeune majeur avec le Département. Il a pour mission d'accueillir, de mobiliser, d'héberger, d'accompagner 30 jeunes mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés.

L'Asfad est un acteur du champ de l'inclusion sociale sur le territoire depuis 40 ans. Elle a développé un réseau partenarial dense et efficient sur les questions de logement et d'hébergement, d'insertion socio-professionnelle, de santé. De plus, l'association œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance depuis de très nombreuses années, elle a développé des liens d'interconnaissance et de collaboration avec les services du Département ainsi qu'avec les autres associations de ce secteur.

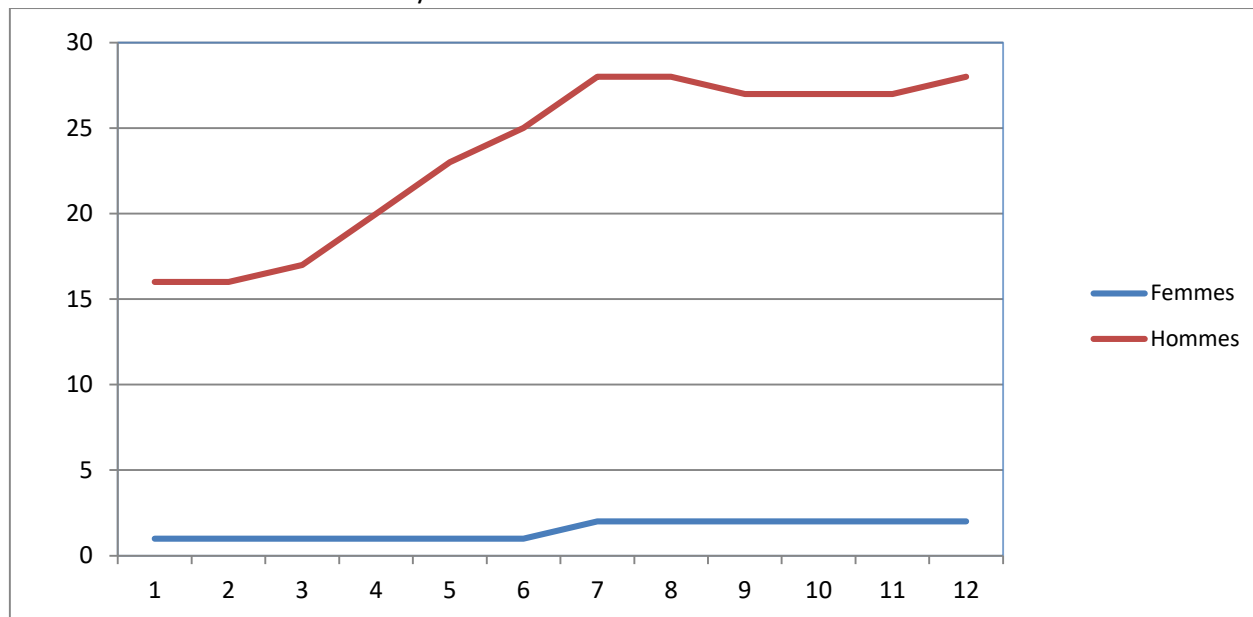
En 2019, l'équipe de Ti ar Bed a travaillé sur la construction et l'écriture du projet d'établissement. Celui-ci a été finalisé en fin d'année 2019. Il est désormais une colonne vertébrale qui permet aux professionnels de se projeter pour les deux années à venir. En effet, ce projet d'établissement a été pensé à court terme. Il sera remis au travail, fin 2021, pour être cette fois-ci élaboré pour 5 ans, et il tiendra compte des analyses, expertises de ces trois années pleines d'ouverture, d'accueil et d'accompagnement.

Une installation progressive :

Afin d'installer le plus rapidement possible des places d'accueil, l'établissement a conventionné avec la résidence Habitat Jeunes Saint Joseph de Préville pour 3 places provisoires, dans l'attente d'attribution de logements par les bailleurs sociaux. Ce conventionnement a permis de prendre en charge des jeunes rapidement, et en 2019, dès l'obtention des logements par les bailleurs, les jeunes ont été relogés en colocation.

Au 31 décembre 2019, 6 jeunes sont installés en studios à la résidence Ti Ar Bed, et 24 jeunes sont hébergés en colocation dans 8 appartements sur Rennes et Rennes Métropole.

Evolution des effectifs hommes/femmes en 2019 :



IV. L'ACTIVITÉ 2019

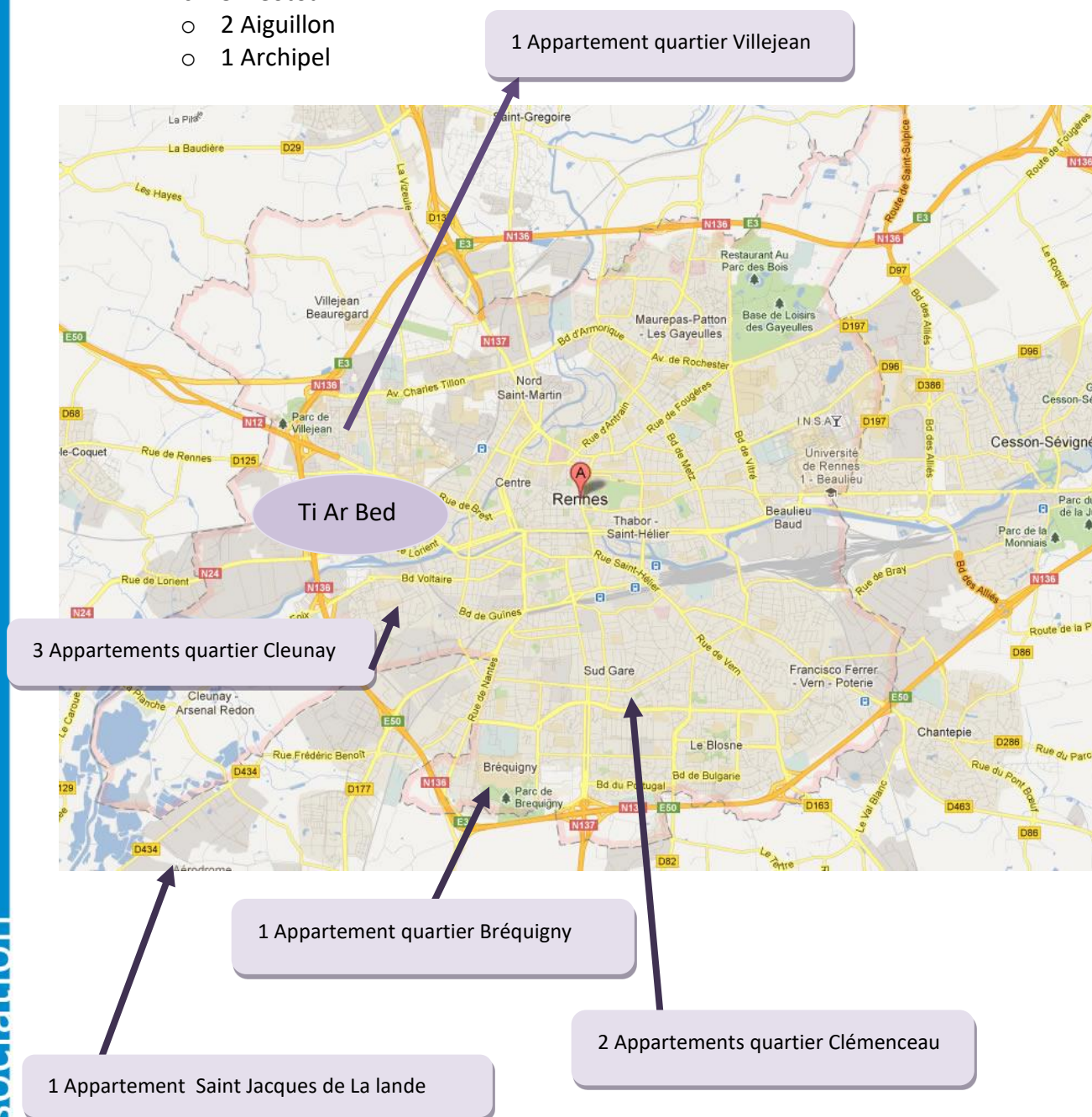
1. La localisation des hébergements

Studios en résidence :

Au 31 décembre 2019, nous avons **6 studios** dans une de nos résidences, située 146 C rue de Lorient, à proximité des bureaux des professionnels de Ti ar Bed.

Appartements en colocation :

- **8 T4** sont désormais loués aux 3 principaux bailleurs rennais.
 - 5 Néotoa
 - 2 Aiguillon
 - 1 Archipel

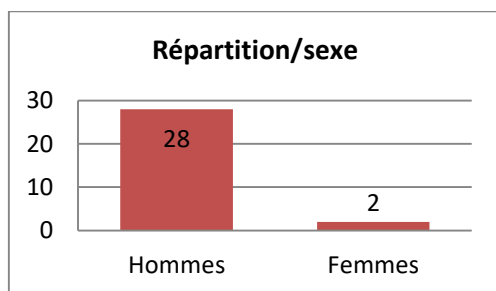


2. Les partenaires orienteurs

En 2019, sur 30 accueils, 24 sont directement issus de la Mission MNA et 6 sont issus des CDAS. Dans le cadre de la mise en place de la plateforme d'orientation, en 2020, tous les jeunes seront orientés par la Mission MNA.

3. Les admissions

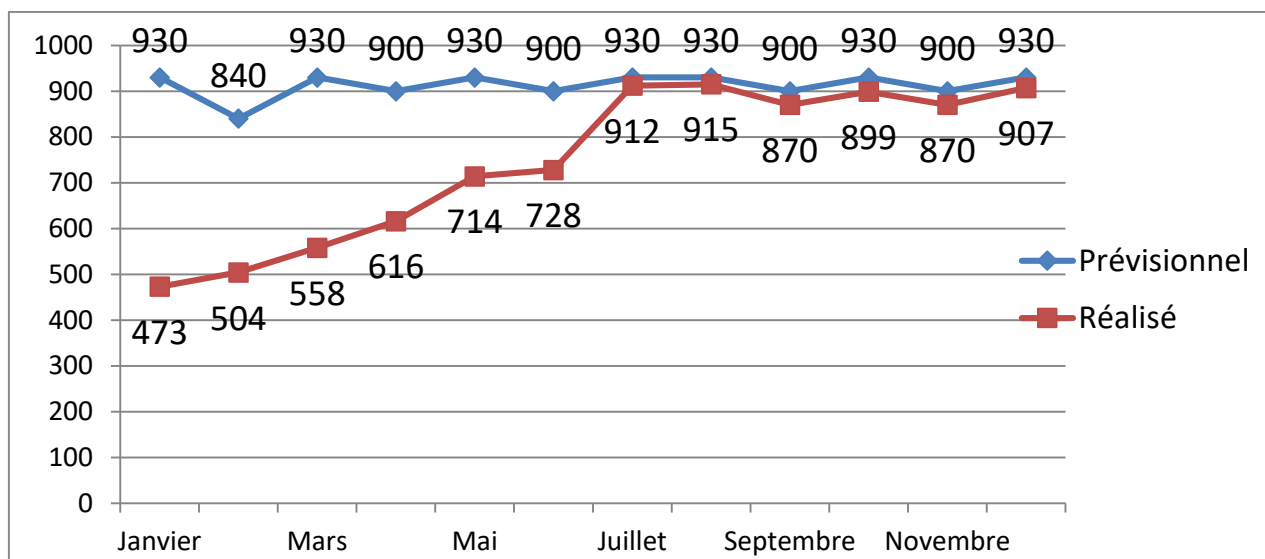
En 2019, nous avons admis 30 jeunes dont deux femmes.



4. Les situations suivies en 2019

Les prises en charge du 1er octobre au 31 décembre 2019

❖ Le nombre de journées réalisées



En 2019, notre taux d'occupation est de 81,88 %

5. La typologie des personnes accueillies

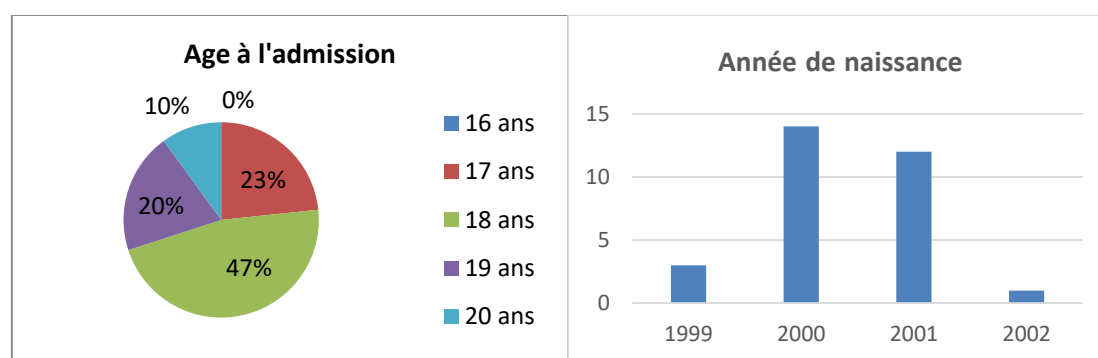
❖ Pour les personnes entrées en 2019 :

• *L'âge*

La moyenne d'âge des jeunes accueillis est de 18,16 ans.

A leur admission, 7 étaient mineurs.

Au 31 décembre 2019, il n'y avait plus que 1 jeune homme mineur.



• *La situation scolaire et ou professionnelle*

Le contrat APJM ne pouvant aller au-delà des 21 ans, l'accompagnement consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre aux jeunes d'avoir ses ressources propres. De ce fait, l'engagement dans une formation qualifiante est important pour une insertion dans la vie active. A leur entrée à Ti ar Bed, les jeunes ont déjà un parcours de prise en charge à l'ASE d'au moins une année. Leur niveau de français oral leur permet de se débrouiller correctement dans les échanges, à l'exception d'un des jeunes accueillis.

Tous ont été admis avec un projet professionnel engagé ou en construction. **Sur les 30 jeunes**, 25 sont en formation, 4 sont sans formation et 1 est en intérim. Du fait de la situation administrative des jeunes et du risque d'une interruption dans leurs parcours de formation, ils sont fortement encouragés à poursuivre une formation scolaire en continue. En l'absence de renouvellement du récépissé, il n'y a plus d'autorisation de travail permettant une poursuite de l'apprentissage.

clps	CQP (certificat de qualification professionnelle)	CTM (certificat technique des métiers)	CAP	BAC PRO	BTS	Sans activité	Intérim
2	1	1	16	4	1	4	1

• *Les ressources*

Au 31 décembre 2019, sur les 30 jeunes pris en charge, 13 jeunes sont en contrat professionnel et bénéficient d'un salaire, ils ne reçoivent donc aucune allocation mensuelle. Un jeune bénéficie d'une allocation partielle en complément de son salaire d'apprenti qu'il n'a pas en totalité du fait de sa minorité. Nous assurons le financement de l'internat d'un jeune, de plus, il bénéficie d'une allocation partielle pour les week-ends.

Nous avons financé du matériel professionnel (mallette de cuisinier et tenue) pour 2 jeunes.

- *La santé*

Les jeunes accueillis à Ti ar Bed bénéficient de suivis de santé en milieu ordinaire. Certains jeunes souffrent de maladie chronique. L'accompagnement autour de la santé est important. L'accompagnement autour des questions de santé est très prégnant et très chronophage. Des problématiques plus lourdes de santé sont apparues aux travers de conduites addictives importantes pour quelques jeunes (consommation d'alcool avec excès, prise de cannabis et de drogues dures). Des troubles psychiques voire psychiatriques sont présents. Sur les trente jeunes accueillis, deux ont été hospitalisés avec un suivi médical post opératoire. Deux ont dû être accompagnés pour un problème de gale complexe. Un jeune a été accompagné pour un problème oculaire nécessitant un suivi spécialisé important et un traitement lourd.

L'accompagnement à des rendez-vous classiques (la peur du médecin, du dentiste) mobilise aussi beaucoup les professionnels. Les jeunes accueillis et accompagnés ont besoin d'aide pour appréhender les codes et l'organisation du système de soins, mais doivent aussi apprendre à gérer leurs stress.

En moyenne sur l'année 2019, cela représente un peu plus d'un rendez-vous par semaine, soit environ plus d'une centaine d'heures mobilisées pour l'accompagnement à la santé.

Médecin	Nombre de rendez-vous	Durée du Rendez-vous	Durée totale d'accompagnement
CHU – Spécialistes – Urgence – Hospitalisations – Opérations – Pathologie Chronique	25 rendez-vous	1h30	62 heures 30
CSAPA	2 rendez-vous	1h30 – 1h	4 heures 30
Kinésithérapeute	1 rendez-vous	30 minutes	45 minutes
Médecins traitants	11 rendez-vous	1h	22 heures
Suivi grossesse	5 rendez-vous	1 heure	10 heures
Dentiste	4 rendez-vous	1h30	12 heures
Ophtalmologue	2 rendez-vous	1h	4 heures
CMP	1 rendez-vous	1h	2 heures
Dermatologue	1 rendez-vous	1h	2 heures

❖ Pour les personnes sorties en 2019 :

- *La fin de prise en charge*

En 2019, il est enregistré 3 sorties. 2 dans le cadre de ruptures initiées par l'établissement suite à des agissements et comportements contraire au règlement (menace de violences, absence de mobilisation, dégradation à de multiples reprises de biens de l'établissement). La 3^{ème} était travaillée et s'est conclue par l'intégration du jeune homme à un autre dispositif.

6. Les incidents

Nous avons été amenés à signaler deux incidents au CDAS concernant 3 jeunes pris en charge à Ti ar bed en 2019 :

- Une opération de police d'envergure impliquant deux jeunes soupçonnés de participer à des séries de cambriolage dans le secteur nord du pays de Rennes. Leurs logements ont été perquisitionnés et l'enquête est toujours en cours.
- Un des jeunes mineurs s'est alcoolisé massivement le 21 décembre 2019, s'est retrouvé pris dans une bagarre, a été blessé, a dû être hospitalisé pour une opération. Nous avons organisé sa sortie de l'hôpital le 25 décembre 2019.

De plus, des dégradations volontaires sur nos biens dans les logements ont aussi été constatées et reprises avec le jeune concerné.

Par ailleurs, l'établissement a mis fin à une prise en charge d'un jeune majeur désinvesti dans sa prise en charge et ayant commis une infraction pour laquelle une plainte a été déposée par l'Asfad.

7. Le bénévolat

Comme indiqué dans notre réponse à l'appel à projet, nous avons engagé un travail avec des personnes de la société civile souhaitant s'associer bénévolement à nos accompagnements. Aujourd'hui, 3 jeunes bénéficient de cours de français et d'aide aux devoirs de façon régulière.

Nous poursuivons ce travail de construction d'une activité bénévole. En début d'année 2019, deux nouvelles réunions d'information ont été réalisées auprès de bénévoles souhaitant s'engager au sein de notre association.

Courant décembre 2019, une présentation des activités de parrainage pilotées par le Département a été faite et nous souhaitons nous saisir, au cas par cas, de cette action solidaire.

V. LE BUDGET

	Réalisé 2018	Budget 2019	Réalisé 2019	ECARTS Budget 2019 Reel 2019
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION				
Achats	16 915	9 940	31 190	-21 250
Services extérieurs	0	10 000	694	9 306
Autres services extérieurs	1 287	17 900	16 771	1 130
Total Groupe 1	18 201	37 840	48 654	-10 814
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL				
Personnel extérieur à l'établissement			21 842	-21 842
Honoraires	0	840	1 509	-669
Remunerations	14 006	74 583	75 198	-615
Remboursement indemn journalieres	0		-217	217
Sous total remunerations brutes	14 006	74 583	74 981	-398
Indemnité retraite	0		0	0
Variation congés payés	2 197		4 489	-4 489
Charges sociales	6 077	39 717	33 188	6 529
CITS	-463			
Dotations provisions départ retraite	98		1 922	-1 922
Total Groupe 2 net de recettes en atténua	21 915	115 140	137 932	-22 792
Groupe III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE				
Services extérieurs	13 801	92 166	98 942	-6 776
Autres services extérieurs et impôts	34		192	-192
Charges gestion courante et	9 298	183 449	100 179	83 270
Dotations amortissements	2 256	7 850	19 469	-11 619
Total groupe 3	25 389.23	283 465	218 781	64 684
Total Charges	65 506	436 445	405 367	31 078

Commentaires sur le budget réalisé 2019

CHARGES

Groupe 1

Un dépassement qui résulte des consommations d'énergie budgétées dans les loyers pour 18 000 €. Un budget sport et loisirs peu utilisé, des jeunes peu en demande d'activités partagées. La mobilisation demeure toujours fastidieuse.

Groupe 2

Le dépassement du groupe 2 s'explique par les coûts supplémentaires des veilleurs de nuit (poste personnel extérieur) imposés pendant 5 mois sur la résidence Bretagne. Nous pouvons noter, par ailleurs, des rémunérations brutes conformant au budget prévisionnel.

Groupe 3

Des loyers inférieurs au budget de 14 000 € mais compensé par des surcoûts de travaux et maintenance de 20 000 €. L'excédent de ce groupe résulte des revenus d'autonomie distribués

aux jeunes liés au taux d'occupation mais aussi au fait que certains jeunes sont dans des formations qualifiantes rémunérées et disposent ainsi de revenus en propre.

Les produits

		Réalisé 2018	Budget 2019	Réalisé 2019	ECARTS Budget 2019 Reel 2019
Charges	Total Charges	65 506	436 445	405 367	31 078
Produits	GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION	108 346.98	430 445	430 445	0
	GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS à l'exploitation				
	Autre produits annexes et subventions				
	Autre produits de gestion courante	419.50	6 000	5 173	827 0
	GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS	419.50	6 000	5 173.03	827
	GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS ENCAISSABLES				0
	Autres produits : transfert de charges	0.00		1 943	-1 943
	TOTAL GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS	0.00	0	1 943	-1 943
	Total produits	108 766	436 445	437 561	-1 116
Résultat	12000 Résultat comptable	43 261	0	32 194	-32 194
	Variation Conges payes	2 197		4 489	
	Variation Provision Départ en Retraite	98		1 922	
	Reprise resultat 2016	0		0	
	Résultat à affecter	45 556	0	38 605	

En synthèse, un résultat comptable de 32 193,95 € et un résultat opposable de 38 604,95 € qu'il est souhaitable d'affecter à la section d'investissement. En effet, le fonds de roulement d'investissement, avant affectation du résultat 2018 est négatif de 82 590 €. Il est important de noter que le cumul des investissements réalisés est de 102 200 € à fin 2019.

IV- CONCLUSION

Ti Ar Bed a vécu un moment important en 2019 avec son inauguration et une après-midi portes ouvertes. L'inauguration de Ti ar bed a eu lieu le 24 septembre 2019 en présence du président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Luc Chenut et de la présidente de l'Asfad, Madame Marie-Anne Chapdelaine, des administrateurs et salariés de l'Asfad. Ce temps fort pour les professionnels de Ti Ar Bed a permis de restituer leur quotidien de travail et au travers de témoignages de jeunes accueillis, de leur donner la parole.

L'Asfad valorise la formation continue engage les professionnels des différents pôles dans des formations variées. Ainsi en 2019, l'équipe de Ti Ar Bed a bénéficié d'une formation de 3 jours en lien spécifiquement avec le public accueilli et accompagné. La TISF, après deux journées de formation, est détentrice de l'Habilitation électrique.

Cette dynamique de formation se poursuivra en 2020. Outre la formation, il faudra poursuivre les rencontres et l'interconnaissance avec les partenaires du territoire.

Enfin, en décembre 2019, le Conseil Départemental a sollicité Ti Ar Bed pour travailler à une extension de 6 places sur le territoire métropolitain. Au travers de cette proposition qui sera mis en œuvre en 2020, nous remercions le Conseil Départemental pour la reconnaissance du travail effectué et l'engagement des professionnels dans l'accueil, l'accompagnement de ce public spécifique que sont les mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés.

Rennes, le 31 mars 2020

Jérôme Trémorin

Coordinateur d'équipe

Nelly Bouin

Directrice du Pôle Protection de l'Enfance



TI AR BED

146 D rue de Lorient

CS 64418

35044 RENNES CEDEX

Tél : 02 99 84 60 60

Fax : 02 99 59 24 28

equipe.tiarbed@asfad.fr